Ville de Locronan

Envoyé en préfecture le 28/08/2026
Reçu en préfecture le 28/08/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260828-DEL2202628082DM-DE

EXTRAIT SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL du 28 août 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents-représentés : 15
Votants : 15

Le vingt huit août de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Adjointe au Maire, Madame Jacqueline Le GAC, adjointe au Maire Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Marie PRÉ, adjoint au Maire, Monsieur LE JEUNE Philippe, Madame BATTAIS Bérénice, Monsieur HÉNARD Joël, Madame Marine KERDREUX, Monsieur Laurent Le LAY, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle, Madame Virginie GOARDON, Madame Edwige LEPOT

***Date de* convocation :**

21 août 2026

Procurations : Monsieur Bruno BONSIGNE a donné procuration à Monsieur Jean-Marie PRÉ ; Madame Brigitte NICOLAS a donné procuration à Madame Monique HASCOËT

Secrétaire de séance : Monsieur Alain BILLEBEAUD

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Le procès-verbal de la séance du 23 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

- Chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle –projet de restauration du groupe sculpté de la crucifixion. Demandes de subventions auprès de l'Etat, de la région, du département.
- Décision modificative au budget
- Questions diverses

Envoyé en préfecture le 28/08/2026
Reçu en préfecture le 28/08/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260828-DEL2202628082DM-DE

2–2026-2808-2-Décisions modificatives au budget

Au regard d'une part, de la décision qui précède, et d'autre part, de la nécessité d'amortir sur 15 ans des travaux sur pied de mâts ayant couté 213.76 €, ce dès 2026 : (opération d'ordre 14 € en dépenses et 14 € en recettes), et du souhait d'envisager un achat d'ordinateur, des onduleurs et des mises à jour informatiques, le tout d'un montant de 1900 € TTC auprès de SOS dépanne PC, pour l'école :
Monsieur Le Maire propose d'adopter les deux décisions modificatives suivantes qui n'impactent pas le montant global du budget :

14/08/2026 16:56 Page 1 / 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE

LOCRONAN - COMMUNE

DM n° 4	2026
INSEE	29134

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6811 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	14.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**14.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	14.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 28041582 : Amort. subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**14.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14.00 €
Total Général		**14.00 €**		**14.00 €**

Envoyé en préfecture le 28/08/2026
Reçu en préfecture le 28/08/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260828-DEL2202628082DM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

virement de credits investissements

DM n° 5 2026

LOCRONAN - COMMUNE

INSEE 29134

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21611 : Biens historiques et culturels immobiliers: Biens sous-jacents	0.00 €	10 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838 : Autre matériel informatique	0.00 €	1 900.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**12 400.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-2313-19 : Travaux Eglise	12 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**12 400.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	12 400.00 €	12 400.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		**12 400.00 €**		**0.00 €**

l'avis des membres du Conseil est demandé pour adopter les décisions modificatives DM4 et DM5

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré
Adopte les décisions modificatives 4 et 5 de ce jour

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Décisions modificatives 4 et 5	**15**	**0**	**0**

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire Thierry CAUBET